

## Article L2314-15 du Code du travail - CSE : Composition, élection, mandat

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

### Notre analyse

L'accord préélectoral peut prévoir des mesures destinées à faciliter la représentation des salariés travaillant dans des conditions de travail spécifiques comme ceux qui sont en équipes successives ou qui sont isolés des autres salariés.

## Article L2314-15 du Code du travail - CSE : Composition, élection, mandat

Des dispositions sont prises par accord préélectoral, conclu conformément à l'article L. 2314-6, pour faciliter, s'il y a lieu, la représentation des salariés travaillant en équipes successives ou dans des conditions qui les isolent des autres salariés.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



CSE : Prérogatives en santé, sécurité et conditions de travail

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Elections CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Le Comité Social et Economique

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Santé et sécurité au travail : le rôle du CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les 10 points clés à connaître sur le CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)